



1311

RABAT LE,

N° :

Accord d'association scientifique et technique Réunion du 9 décembre 2003 -Rabat

Participants :

Direction générale de la recherche (DGR) à l'Union Européenne : M. Bellemin, Mme Kayamanidou
Direction de la Science et Direction de la technologie au Ministère Délégué chargé de la Recherche Scientifique (MDCRS) : M. Belcadi, M. El Hattab, M. Beqqal, M. Bouabid, Mme Laaziz.

Ordre du jour :

- 1- national point contact,
- 2- programmes cadre de recherche (PCR) de l'UE,
- 3- sous comité recherche,
- 4- programme Meda.

National point contact,

L'union européenne prévoit de mettre en place un national point contact au Maroc qui sera une cellule de liaison. Cette structure sera chargée de diffuser les informations relatives aux programmes cadre de recherche (PCR) de l'UE auprès des chercheurs marocains. Il est prévu de recruter des contractuels pour animer cette cellule, toutefois, le ministère ayant la possibilité de recruter le personnel nécessaire à cette gestion pourra utiliser la dotation prévue pour les salaires à d'autres fins en dehors de toutes dépenses de taxes douanières qui sont exclues de l'accord d'association.

Le personnel recruté sera formé par l'UE selon un plan qui sera proposé par la DGR avec un agenda des activités et des programmes de stages.

Programmes cadre de recherche

La DGR va fournir une liste des chercheurs marocains ayant participé aux 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} PCRD.

Une réunion sera organisée par le ministère avec ces chercheurs pour les aider à mieux concevoir et élaborer leurs projets.

Une réunion avec un expert européen et les chercheurs marocains pourra être programmée en février 2004 pour discuter des problèmes que rencontrent les chercheurs lors de la préparation et de la soumission des projets.

Sous comité recherche

Des rectifications seront portées au PV de la réunion du sous comité recherche envoyé par le Ministère des affaires étrangères marocain.

Programme Meda

La discussion a porté sur la possibilité que la recherche puisse obtenir un soutien financier dans le cadre du programme Meda (recommandation de la réunion des ministres des affaires étrangères du 23/12/03 de Naples), notamment dans les secteurs suivants :

- modernisation des entreprises,
- amélioration du système de santé.

Le ministère va introduire une requête dans ce sens auprès du ministère des finances marocain et de la délégation de la commission européenne à Rabat.